

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2007)
Heft: 4

Artikel: Pouvoir, vouloir... et devoir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pouvoir, vouloir ... et devoir

INTERNET

Perspectives énergétiques 2035:
www.perspectivesenergetiques.ch

Plate-forme de l'efficacité énergétique de SuisseEnergie pour une politique énergétique durable:
<http://www.bfe.admin.ch/energie/index.html?lang=fr>

La vision de la société à 2000 watts est la règle de conduite de SuisseEnergie pour l'avenir. Le groupe stratégique du programme a élaboré un catalogue complet présentant des mesures possibles pour améliorer l'efficacité énergétique, qui ne reposent plus uniquement sur une base volontaire.

En utilisant la meilleure technique disponible aujourd'hui, on pourrait réduire la consommation d'énergie de 20 à 30%, sans devoir renoncer à notre confort. Les experts partent du principe qu'en continuant à développer des technologies dans certains domaines jusqu'en 2035, le potentiel d'économie pourrait même atteindre 70%.

«Les technologies sont effectivement disponibles. Presque tous les secteurs proposent une palette de produits correspondant à notre vision de société à 2000 watts: les bâtiments Miner-
gie P, la voiture consommant 31/100 km ou les appareils électriques de la classe énergétique A», explique Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie. Cependant, on ne réalisera les meilleures économies que si ces technologies optimisées énergétiquement sont utilisées à grande échelle.

Pourquoi est-ce si lent?

Différentes études ont examiné pourquoi les produits à haut rendement énergétique actuels ne sont pas plus demandés. La décision d'achat repose encore sur les coûts d'investissement. Investisseurs et vendeurs, mais aussi architectes et planificateurs, n'ont souvent pas connaissance des solutions énergétiquement efficaces ou n'ont pas accès aux données dans ce domaine. La plupart des produits à haut rendement énergétique restent plus chers à l'acquisition que les

produits conventionnels. De nombreux obstacles pourraient être levés si les coûts externes étaient reportés sur les prix de l'énergie et si la consommation était déclarée de manière plus compréhensible au moyen de labels comme l'étiquette-énergie. En plus de l'étiquette-énergie pour les véhicules de tourisme et les appareils électroménagers, on entend introduire un certificat énergétique pour les bâtiments. Ce certificat vise à informer de manière transparente les acquéreurs d'un bien immobilier et les locataires potentiels d'appartements sur la qualité de l'enveloppe et la consommation d'énergie d'un bâtiment. Il constitue donc une base pour la rénovation ciblée et énergétique des bâtiments.

Des objectifs ambitieux, mais réalistes

Conformément aux objectifs de SuisseEnergie, la consommation d'électricité ne doit pas augmenter de plus de 5% par rapport à son niveau de 2000 d'ici 2020, tandis que les émissions de CO₂ doivent diminuer de 10% par rapport à 1990. Les résultats actuels montrent que les mesures librement consenties ne suffisent pas à atteindre cet objectif. «Il s'agit désormais d'introduire des incitations favorables et d'exercer une pression modérée pour que les nouvelles technologies s'imposent à long terme et à une large échelle», explique Michael Kaufmann. «Nos objectifs en matière d'efficacité énergétique sont ambitieux, mais absolument réalistes.»

La nouvelle rétribution de l'injection à prix coûtant du courant produit à partir de sources renouvelables va donner une impulsion dès 2008. Il est toutefois plus avantageux d'améliorer l'efficacité des applications existantes. C'est la raison pour laquelle le groupe stratégique a lancé en mai dernier la «Plate-forme de l'efficacité énergétique pour une politique énergétique durable», un catalogue complet de mesures en faveur de l'efficacité énergétique.

En quoi cette plate-forme de l'efficacité énergétique diffère-t-elle du plan d'actions en faveur de l'efficacité énergétique que le DETEC doit présenter au Conseil fédéral fin 2007? M. Kaufmann répond: «Les objectifs sont différents: le papier stratégique de SuisseEnergie contient une série de propositions et de mesures ambitieuses qui ont été définies par les partenaires du programme.» Le plan d'actions du DETEC sera plus compact et fixera les mesures à prendre concrètement et au niveau légal pour atteindre les objectifs. «En d'autres termes, le papier stratégique de SuisseEnergie constitue une base

vent également être appliquées le plus rapidement possible en Suisse.

Réalisation de l'objectif par étapes

A court terme, l'accent doit être mis sur les conventions d'objectifs avec l'économie et les différents programmes d'efficacité de l'économie, des entreprises d'approvisionnement en énergie et des villes. Il faut par ailleurs renforcer les prescriptions sur les appareils et les bâtiments, introduire la taxe CO₂ et le système de bonus-malus pour les véhicules de tourisme et mettre en œuvre des mesures d'efficacité dans le domaine de l'électricité.

Le groupe stratégique de SuisseEnergie plaide également en faveur d'une série complète de mesures à moyen terme. Confédération et cantons doivent renforcer leur engagement en matière de formation et de perfectionnement, axer leur politique d'acquisition sur l'efficacité énergétique, améliorer la corrélation de la thématique avec d'autres domaines politiques, tels que les transports, l'aménagement du territoire ou la

RÉGULATEURS DE LA LUMIÈRE DU JOUR, DÉTECTEURS DE MOUVEMENTS, LAMPES ÉCONOMIQUES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES D'ÉCLAIRAGE: LE DOMAINÉ DE L'ÉCLAIRAGE PRÉSENTE UN POTENTIEL D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE CONSIDÉRABLE.

pour l'élaboration du plan d'actions qui présentera des mesures concrètes en vue de promouvoir l'efficacité énergétique.»

Construire à partir des succès obtenus

Bâtiment, transports, industrie, services et ménages privés: l'efficacité énergétique peut être améliorée dans tous les domaines. Les propositions de SuisseEnergie jusqu'en 2010 consolident la politique actuelle de la Confédération et des cantons en matière d'efficacité et l'étendent au-delà de 2010 par de nouvelles mesures. Le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons dans le domaine du bâtiment (modules MoPEC) doit être renforcé et défini en commun pour l'ensemble de la Suisse. La Confédération doit en outre lancer avec les cantons un programme d'encouragement complet sur la rénovation des bâtiments, disposant de 150 à 200 millions de francs par an et financé par des fonds affectés issus de la taxe CO₂.

Sur la base des valeurs-cibles existantes ou prévues de l'UE, la Confédération fixe les conditions d'admission posées aux appareils ainsi que les conditions énergétiques minimales pour les classes d'appareils et les installations comme les systèmes de chauffage et les moteurs. Les mesures doivent être élaborées en concordance avec les développements internationaux, en particulier avec l'UE. Les nouvelles directives européennes dans le domaine de l'efficacité énergétique doi-

fiscalité, et supprimer les obstacles juridiques ou fiscaux. SuisseEnergie demande que les objectifs se rapportant aux énergies fossiles et à l'électricité soient réalisés conformément à la nouvelle loi sur l'énergie. Cette dernière prévoit de consacrer environ 16 millions de francs à un programme d'appels d'offres qui récompense les projets offrant les économies les plus importantes.

Penser à «l'après-Kyoto»

Et pourtant, même avec ces mesures supplémentaires, les objectifs d'efficacité seront difficilement réalisables, comme le montre le scénario IV des perspectives énergétiques 2035 de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). SuisseEnergie examine donc déjà des mesures permettant d'améliorer l'efficacité énergétique à long terme. M. Kaufmann: «Nous sommes conscients que bien des mesures prises et planifiées aujourd'hui prendront du temps à produire leurs effets.» Il faudra également prévoir un paquet de mesures volontaires au-delà de 2010. Celui-ci devra être combiné à des instruments juridiques renforcés: pour l'après 2012, soit après l'échéance du protocole de Kyoto, on parle notamment d'une taxe énergétique se fondant sur la taxe CO₂ ou de taxes écologiques qui devront être continuellement adaptées en fonction des objectifs réalisés. Les prescriptions énergétiques correspondant à la «best practice» doivent également être consolidées.

Une réduction de 30 à 70% est réalisable

Les possibilités d'économie varient selon le domaine d'application. Si on les mesure au potentiel d'économie technique, c'est-à-dire aux économies possibles lorsque l'on a recours à la meilleure technique disponible et compte tenu de l'évolution des technologies d'ici 2035, on peut s'attendre aux améliorations d'efficacité énergétique suivantes:

Ménages:

- chauffage et eau chaude sanitaire dans les nouveaux bâtiments et en cas d'assainissement: 70%
- réfrigérateurs/congélateurs: 45%
- lave-linge/lave-vaisselle: 50%
- information et communication: de 35 à 70%
- éclairage: 70%

Services et agriculture:

- chauffage et eau chaude sanitaire: 70% pour les nouvelles constructions, 50% pour les bâtiments rénovés
- éclairage et appareils: de 30 à 50%

Industrie:

- production: de 30 à 50%
- chauffage et eau chaude sanitaire: 80% pour les nouvelles constructions, 40% pour les bâtiments rénovés
- éclairage: jusqu'à 50%
- appareils/moteurs: de 20 à 50%

Transports:

- voitures: 45; camions: de 20 à 30%
- rail: 20%

(sam)